

Faly Ranaivoson
Rue Liotard 56
1202 Genève

**Rapport du vérificateur aux comptes 2024
À l'Assemblée générale annuelle de
L'APRED Institut Participatif pour le Progrès de la Paix**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de vérificateur aux comptes, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels, comprenant le bilan et le compte de résultats, de l'APRED, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2024, tels que présentés, qui font ressortir un bénéfice annuel de CHF 861.35 et une fortune de CHF 1'614.70, et de bien vouloir en donner décharge au comité.

Genève, le 7 avril 2025

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.